

## Le 25 avril 1771 - Desroches au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28 f°113

Desroches au ministre. Recommande Launay, meilleur des hommes pour poste en Indes.

---

A L'Isle de France, le 25 avril 1771

Monseigneur

Vous m'avez fait connaître les bontés dont vous honorez le Sr Delaunay [de Launay] assesseur au Conseil Supérieur de cette île. D'après cela je ne pouvais manquer d'être prévenu en sa faveur.

J'ai d'autant plus lieu de m'en applaudir que plus je l'ai étudié, connu, et pratiqué, plus j'ai trouvé en lui de talents et de qualités estimables, et je ne vous dissimulerai pas que j'ai une très grande confiance en lui, mais d'autant plus solidement établie, qu'elle est la suite des réflexions et de l'expérience.

Dans ce moment, Monseigneur, MM. Law et Chevalier désirent ardemment d'attirer le Sr Launay dans l'Inde. Ils le connaissent à fond, et encore mieux que moi, mais j'en sais assez pour n'être pas surpris de les voir penser de même.

En conséquence je prends la liberté de me joindre à eux pour vous demander en sa faveur une place de conseiller au Conseil supérieur de Pondichéry.

Mais je ne dois pas vous dissimuler que je verrais avec un regret infini le Sr Delaunay quitter l'Isle de France, surtout dans la circonstance présente. Il a, Monseigneur, l'esprit aussi conciliant que sa tête est meublée de connaissances utiles à l'administration. Ajoutez à cela qu'il est intime ami de M. Poivre, et que si malheureusement j'étais dans le cas d'adopter quelque prévention fautive, personne ne serait plus capable que lui de me faire reconnaître la vérité, comme dans les griefs fondés, il adoucirait certainement le mal.

De pareils hommes sont trop précieux partout, et trop rares ici, pour que je puisse contribuer à en priver la colonie. Mais d'un autre côté, plus il mérite, plus il a de droit à vos grâces, en conséquence j'ai l'honneur de vous proposer de lui accorder dès ce moment celle que MM. Law et Chevalier demandent pour lui ; mais de lui permettre de passer ici deux années pendant lesquelles vous auriez la bonté de lui donner séance au Conseil de cette île, où sa présence sera toujours avantageuse.

Il a aussi un frère dont j'aurai à vous parler avec de grands éloges mais ce ne sera que lorsqu'il m'aura rendu compte du voyage intéressant qu'il vient de faire dans l'Inde.

Je suis avec un très profond respect ...

Le Ch<sup>er</sup> Desroches

\* \* \*